



Matrice – CONSEIL et sous-comités		Total	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<p>Question d'auto-identification : personne d'ascendance autochtone</p> <p><i>Aux fins de la présente candidature [...] une personne d'ascendance autochtone est une personne qui s'identifie comme membre des Premières Nations (inscrit, non inscrit, visé par un traité), ou membre des communautés des Métis, des Inuits ou des Amérindiens (de l'Amérique du Nord)</i></p>	<p>En vertu du Règl. 594/21: au moins un membre du public qui s'identifie en tant que personne d'ascendance autochtone</p>													
<p>Question d'auto-identification : personne racialisée</p> <p><i>Aux fins de la présente candidature [...] une personne racialisée (autre que d'ascendance autochtone) est une personne qui n'est pas de race blanche, indépendamment de son lieu de naissance ou de sa citoyenneté (on appelle parfois ce groupe «racialement visible» ou «minorité visible»)</i></p>														
<p>Question d'auto-identification : personne handicapée</p> <p><i>Aux fins de la présente candidature [...] une personne handicapée est une personne ayant un trouble chronique, récurrent ou à long terme, d'ordre physique, sensoriel, mental ou intellectuel, ou encore un trouble d'apprentissage qui, dans certains contextes, entrave sa participation entière et efficace à la société</i></p>														
<p>Maitrise de l'anglais</p> <p><i>c.-à-d. capacité de participer en anglais aux délibérations dans le cadre de réunions de comités ou de sous-comités [formulaire de candidature, entrevue]</i></p>														
<p>Maitrise du français</p> <p><i>c.-à-d. capacité de participer en français aux délibérations dans le cadre de réunions de comités</i></p>														











